

**FILIERE ADMINISTRATIVE
BILAN DU PLAN DE REQUALIFICATION DE B en A
ANNEES 2015 à 2017**

I) Bilan des requalifications 2015 par académie

ACADEMIE	Recrutement interne AAE 2015		Part des requalifications réalisées en 2015*		
	Liste d'aptitude	Concours interne	Total des requalifications réalisées	dont liste d'aptitude	dont concours interne
Total	214	100	112	99	13

II) Bilan des requalifications 2016 par académie

ACADEMIE	Recrutement interne AAE 2016			Part des requalifications réalisées en 2016*		
	Liste d'aptitude	Concours interne	Objectif C9	Total des requalifications réalisées	dont liste d'aptitude	dont concours interne
Total	214	80	100	133	123	10

III) Bilan des requalifications 2017 par académie

ACADEMIE	Recrutement interne AAE 2017			Part des requalifications réalisées en 2017*		
	Liste d'aptitude	Concours interne	Objectif C9	Total des requalifications réalisées	dont liste d'aptitude	dont concours interne
Total	215	98	100	142	133	9

IV) Répartition des requalifications par métier

Intitulé du métier REME	2015*	2016*	2017*
assistant de direction	2	4	3
cadre chargé des achats	0	1	0
chargé de comptabilité	11	4	6
chargé des affaires juridiques	2	1	0
chargé d'études et d'évaluation	1	5	0
gestionnaire administratif	25	12	29
gestionnaire budgétaire	5	6	13
gestionnaire d'établissement	41	68	58
gestionnaire en logistique immobilière, technique et de service	3	1	1
responsable sectoriel	10	14	15
acheteur public	0	1	1
gestionnaire coordinateur de dispositifs d'action sociale	1	0	1
ingénieur formation	1	0	0
autres	10	16	15
Total	112	133	142

V) Répartition des requalifications par structure d'affectation

Affectation	2015*	2016*	2017*
SD	23	18	37
SUP	16	22	13
CROUS	0	0	4
EPLE	54	70	71
AC	19	22	16
autre	0	1	1
Total	112	133	142

Le plan de requalification de la filière administrative 2015-2017 qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation des métiers et parcours professionnels liée à la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, issu des travaux menés au sein du GT 11 prévoit pendant trois ans :

- une requalification supplémentaire de 300 agents de catégorie C en B,
- une requalification supplémentaire de 100 agents de catégorie B en A.

La mise en œuvre du plan de requalification et son pilotage ont fait l'objet de plusieurs notes et instructions :

- note DGRH C2 -1 n° 2015-0062 du 6 mars 2015 ;
- note DGRH C1-C2 n°2015-007 du 10 avril 2015 ;
- note de service n°2015-172 du 12 octobre 2015 ;
- note DGRH C2 n°2016-002 du 19 février 2016.

A l'aide de ces différents vecteurs, la mise en œuvre du plan de requalification doit permettre de réduire les écarts entre les statuts et les métiers, un maintien sur poste des agents bénéficiant du plan de requalification et conduire à un repyramidage des emplois.

S'agissant des requalifications de catégorie B (SAENES) en A (attachés d'administration) deux leviers RH sont utilisés : le concours interne d'AAE et la liste d'aptitude des AAE.